

REGLEMENT DE CONSULTATION

PROCEDURE ADAPTEE

Objet de la consultation :

Mission d'audit certification

Date limite de remise des offres : 10/04/2018

A	29/03/2018	L. Brestaz	B. Jimenez	BPE
Indice	Date	Rédacteur	Vérificateur	Etat du document

SOMMAIRE

1.	LA SATT PARIS-SACLAY	3
2.	OBJET DU DOCUMENT	3
3.	DOCUMENTS APPLICABLES	3
4.	PROCEDURE.....	3
4.1	Généralités	3
4.1.1	Règlementation achat applicable à la SATT	3
4.1.2	Abandon de la procédure.....	3
4.1.3	Appel d’offres à procédure adaptée	3
4.2	Modification du dossier de consultation.....	3
4.3	Questions de la SATT	4
5.	CONDITIONS PARTICULIERES	4
5.1	Caractéristiques de l’offre	4
5.2	Conditions de prix.....	4
6.	CONTENU DES OFFRES	4
6.1	Partie relative au contenu administratif & juridique	4
6.2	Partie relative au contenu technique & financier	4
7.	DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES.....	5
8.	EVALUATION DES OFFRES	5
	ANNEXE 1 : ATTESTATION SUR L’HONNEUR	6

1. LA SATT PARIS-SACLAY

Née du programme « Investissements d’Avenir », la SATT Paris-Saclay est une société d’accélération de Transfert Technologique créée le 16 juillet 2014.

Elle a pour but de valoriser la recherche par le biais de projets de maturation et d’accompagner le transfert des technologies et des savoir-faire des laboratoires de l’Université Paris-Saclay en direction des entreprises.

2. OBJET DU DOCUMENT

Le présent règlement de consultation a pour objet de définir les conditions selon lesquelles se déroulera l’appel d’offres ouvert relatif à la **mission d’audit certification** dans le cadre de l’exécution d’un projet de maturation.

3. DOCUMENTS APPLICABLES

La présente consultation est régie dans l’ordre décroissant de priorité par :

- Le présent règlement de consultation référencé *REC-Audit Certification*,
- Les cahiers des clauses techniques particulières référencé *CCTP- Audit Certification*,
- Les conditions générales d’achat de la SATT Paris-Saclay référencées *CGA*

Le soumissionnaire reconnaît expressément avoir pris connaissance et accepté les documents ci-dessus. Ses conditions générales de vente, hormis celles issues de dispositions légales, sont inopposables quelle qu’en soit la forme.

4. PROCEDURE

4.1 Généralités

4.1.1 Règlementation achat applicable à la SATT

La SATT de Saclay est soumise aux dispositions de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 fixant les règles applicables aux marchés publics passés par les pouvoirs adjudicateurs.

4.1.2 Abandon de la procédure

La SATT se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent appel d’offres notamment dans le cas où aucune des offres ne lui paraît acceptable, régulière ou appropriée ; sans que sa responsabilité puisse être engagée.

4.1.3 Appel d’offres à procédure adaptée

La procédure de mise en concurrence pour la présente consultation est celle d’un appel ouvert à procédure adaptée pour lequel les soumissionnaires sont tenus de remettre simultanément un dossier de candidature et un dossier d’offre.

4.2 Modification du dossier de consultation

La SATT se réserve le droit d’apporter au plus tard sept jours calendaires avant la date limite fixée pour la remise des offres initiales des modifications de détail au dossier de consultation. Les soumissionnaires devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

4.3 Questions de la SATT

A l'issue de la remise des offres, la SATT se réserve la possibilité de transmettre des questions complémentaires aux soumissionnaires et de les recevoir pour une présentation de leur offre.

5. CONDITIONS PARTICULIERES

5.1 Caractéristiques de l'offre

Les spécifications techniques de la SATT prévaudront sur toutes les autres spécifications techniques figurant dans les offres des soumissionnaires. Ces dernières ne pourront donc pas être opposées à celles de la SATT.

Chaque soumissionnaire est tenu de mettre une offre strictement conforme au dossier de consultation sous peine de se voir exclu de la consultation.

5.2 Conditions de prix

Les prix proposés seront établis aux conditions économiques du mois de remise de l'offre finale, il s'agit de prix fermes. Les offres seront valables deux mois à compter de la date limite de remise des offres finales.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres sont établies en langue française et doivent impérativement se diviser en deux parties :

6.1 Partie relative au contenu administratif & juridique

- Une présentation de la structure de l'entreprise : principales activités, composition des effectifs, organisation, retour d'expérience ...
- Une attestation sur l'honneur, conforme au modèle joint en annexe 1 du dossier de consultation, sur papier à lettre à l'entête de l'entreprise, datée et signée par un représentant dûment habilité à engager l'entreprise,
- Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat,
- Le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés,
Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère français de l'Economie et des Finances
<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>
- Les attestations d'assurance civile et professionnelle en cours de validité,
- Un extrait KBis
- Un RIB

6.2 Partie relative au contenu technique & financier

- Compréhension des enjeux et attentes de la SATT
- Méthodologie et planning d'intervention pour l'exécution de la mission
- Prix proposés pour l'exécution de la mission

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

L'offre devra être parvenue à la SATT au plus tard le **10/04/2018 à 15h00**. Le soumissionnaire devra déposer son offre par voie électronique aux personnes suivantes : luc.brestaz@satt-paris-saclay.fr et benoit.jimenez@satt-paris-saclay.fr.

Tout dossier reçu après la date mentionnée ci-dessus seront écartés d'office pour « réponse non conforme à la consultation ».

8. EVALUATION DES OFFRES

Sous réserve de la conformité aux spécifications techniques décrites dans le *CCTP-Audit Certification*, les offres seront évaluées d'après les critères de sélection suivants :

Critère de choix	Pondération
Contenu et qualité de l'offre technique	50%
Prix global	50%

ANNEXE 1 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(à l'en-tête du soumissionnaire)

Je soussigné, contractant unique¹
agissant en mon nom ou au nom de la société²
ou au nom du groupement³
dont le siège est à⁴
immatriculé(e) à l'INSEE⁵

atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de tous les documents du dossier de consultation énumérés dans le règlement de consultation réf *Mission d'audit certification*,
- avoir apprécié à mon point de vue et sous ma pleine et entière responsabilité, la nature et la difficulté des prestations à réaliser,
- ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n°52- 401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n°78 - 753 du 18 juillet 1978,
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour les infractions prévues à l'article 225-1 du code pénal,
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L.1146-1 du code du travail,
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L.2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de soumission,
- avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales prévues à l'article 39 modifié de la loi n°54-404 du 10 avril 1954.
- que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 122110, L. 1221-13, L. 1221-15, L. 3243-1, L. 3243-2 et L. 3243-4 du code du travail, et que l'entreprise que je représente, ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 5221-8, L. 5221-11, L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 82215, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8241-2 et L. 8251-1 du code du travail,
- que, s'il est fait appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère, ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,
- ne pas être en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle.

Je m'engage, si je suis attributaire de la mission, à transmettre, avant sa signature et ensuite tous les six mois jusqu'à la fin de son exécution :

- les pièces prévues aux articles D.8222-5 (si je suis établi en France) ou D.8222-7 et D.8222-8 (si je suis établi à l'étranger) du code du travail, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que j'ai satisfait à mes obligations fiscales et sociales.
- La présente mission sera exécutée conformément aux Conditions Générales d'Achat de la SATT dont je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions. Mes conditions générales de vente, hormis celles issues de dispositions légales impératives, sont inopposables quelle qu'en soit la forme.

A _____ Le _____
Lu et approuvé
Signature

¹ Nom, prénom, qualité, adresse

² Intitulé complet, forme juridique

³ Intitulé complet, forme juridique

⁴ Adresse complète

⁵ n° SIRET, code APE, n°RC